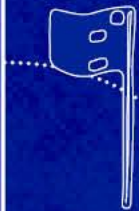


SOCCER INTÉRIEUR ET FUTSAL

Guide pour les organisations de soccer



**SOCCER
QUEBEC**

soccerquebec.org | [@soccerquebec](https://twitter.com/soccerquebec)



Introduction

À l'approche de la rentrée et de la saison, automne-hiver, l'utilisation des centres intérieurs et gymnase est inévitable. Afin de poursuivre notre combat contre la COVID-19 et d'offrir un service sécuritaire qui permet de respecter les consignes et mesures gouvernementales, vous trouverez dans ce document, les directives liées à la pratique du soccer à l'intérieur.

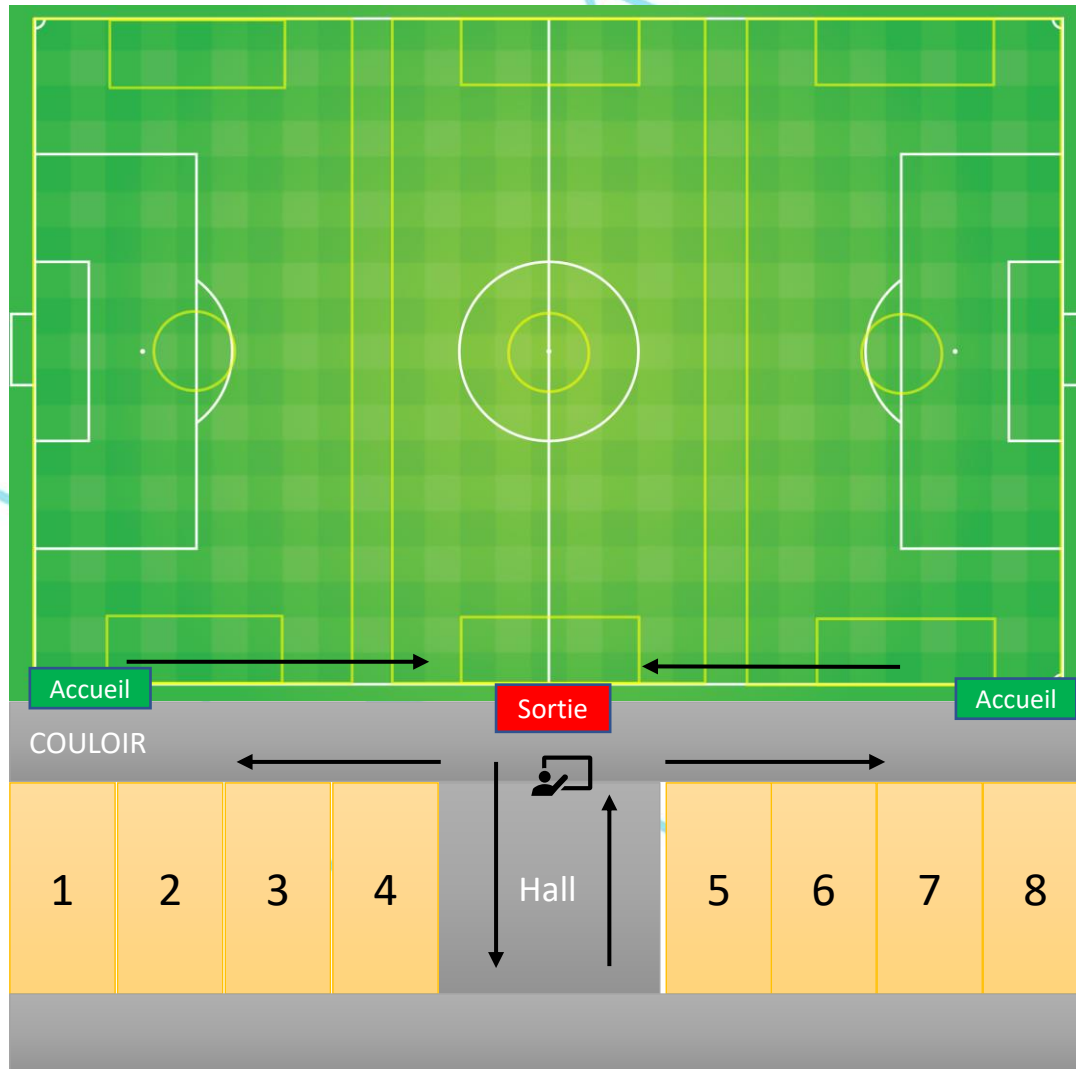
- Il est permis de pratiquer le soccer dans des centres intérieurs, gymnases et tout autre endroit clos qui favorise une pratique sécuritaire du sport.
- Attention, malgré toutes les directives et recommandations présentées dans le présent document, l'établissement utilisé est le principal responsable des mesures sanitaires à implanter. Si les responsables de l'établissement demandent des mesures additionnelles, le club ou l'équipe se doit de les respecter.
- Toutes les consignes et mesures gouvernementales étant évolutives, il se peut que certaines directives et recommandations évoluent entre le moment de publication de ce guide et le début des activités. Nous vous recommandons d'être attentif à l'évolution de la situation, des annonces gouvernementales et des consignes dictées par l'établissement.

Limite de participants

Comme beaucoup de surfaces intérieures sont différentes en termes de superficie, voici un tableau permettant de vous donner un aperçu du nombre de participants permis par plateau sportif (gymnase, terrain intérieur synthétique, etc.).

Plateaux	Terrain à 7	Terrain à 11	Gymnase simple (476m ²)	Gymnase double (952m ²)	Autre
Nombre de personnes maximum	50	150	25	50	Selon la superficie de la surface praticable, le nombre de personnes devrait être limité pour permettre une distanciation facile entre chaque participant et intervenant (environ 16 à 20m ² par personne), et ce, en tout temps.

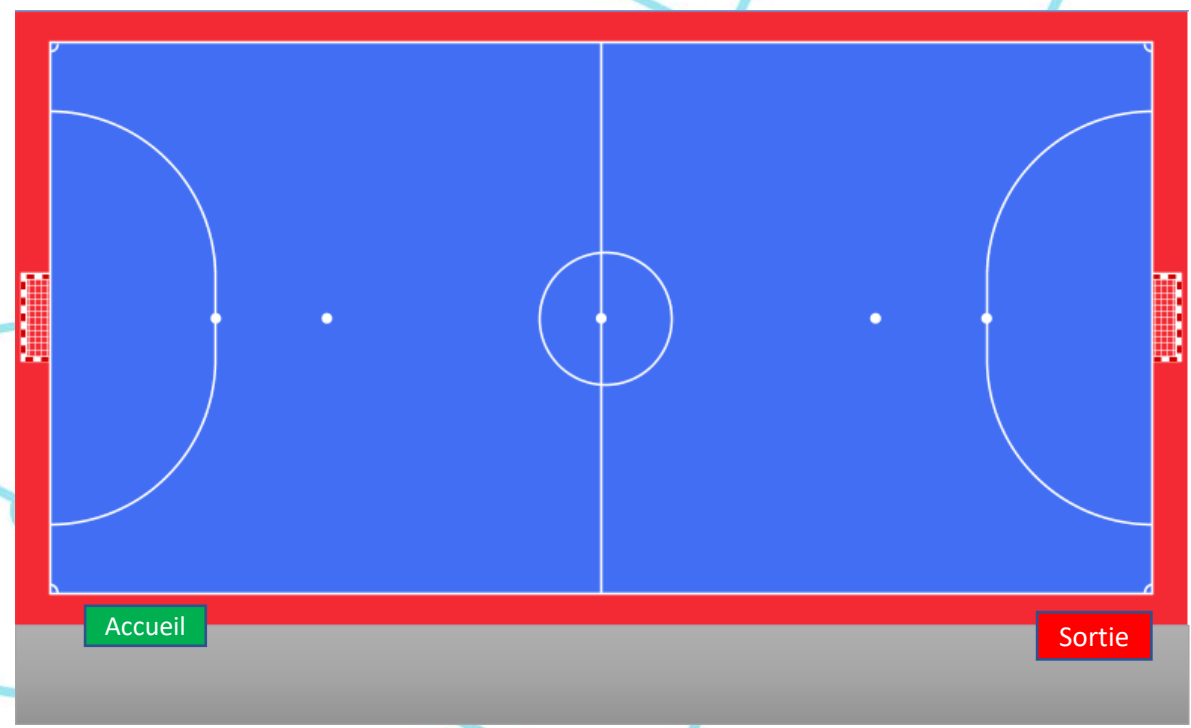
Exemple de disposition d'un centre intérieur



Exemple

- Les participants arrivent par l'entrée principale et se dirigent vers leur vestiaire respectif.
- Dans cet exemple, les participants peuvent se changer dans leur vestiaire, mais doivent garder leur sac d'équipement avec eux sur le terrain.
- À leur sortie du terrain, les participants doivent immédiatement quitter le complexe sans utiliser les vestiaires.

Exemple gymnase



Rappel protocole phase 5



UNE PERSONNE-RESSOURCE DANS LE CLUB EST IDENTIFIÉE POUR ASSURER UN LIEN AVEC SOCCER QUÉBEC



LES RÈGLES SONT COMMUNIQUÉES À TOUS LES INTERVENANTS



CONTACTEZ LA MUNICIPALITÉ POUR COORDONNER L'UTILISATION DES TERRAINS



LE CLUB GARDE UN RELEVÉ DES PRÉSENCES PAR GROUPE

Protocole et règles sanitaires

Phase 5

(clubs)



LES RÈGLES D'HYGIÈNE SONT CLAIREMENT VISIBLES SUR LE SITE D'ACTIVITÉS



UNE STATION DE LAVAGE DE MAINS EST ACCESSIBLE À L'ENTRÉE DU TERRAIN (LAVAGE DE MAINS OBLIGATOIRE, LE DÉSINFECTANT EST AUSSI ACCEPTÉ)



LE MATÉRIEL, SI MANIPULÉ PAR LES JOUEURS, EST NETTOYÉ ENTRE CHAQUE ÉVÉNEMENT,



LES SUPERVISEURS « HORACIO » SONT IDENTIFIÉS ET FORMÉS PAR LE CLUB



ACCÈS AUX VESTIAIRES NON RECOMMANDÉ, MAIS POSSIBLE



COULOIRS (ZONES) DÉDIÉS À LA CIRCULATION DES PARTICIPANTS POUR CHAQUE TERRAIN



TROUSSE DE PREMIERS SOINS DISPONIBLE SUR LES LIEUX



LE CLUB A MIS EN PLACE UN PLAN D'ACTION D'URGENCE ADAPTÉ À LA SITUATION



SI LES JOUEURS/JOUEUSES AMÈNENT LEUR PROPRE BALLON, UNE PERSONNE DÉSIGNÉE PAR LE CLUB DOIT LES DÉSINFECTER AVANT D'ENTRER SUR LE TERRAIN

Protocole soccer intérieur (complexes et gymnases)

Établissement



Les surfaces fréquemment touchées (poignées de portes, lavabos, etc.) doivent être nettoyées selon les protocoles de la CNESST.



La règle de distanciation sociale doit être respectée (dans la mesure du possible) lors des déplacements dans le centre intérieur.



Les couloirs de circulation sont clairement identifiés et suivent un parcours précis, et ce, autant sur le terrain que dans le complexe.



Le port du masque est obligatoire lors des déplacements à l'intérieur du centre.



Les règles d'hygiène sont visibles pour tous sur l'ensemble du site.



Selon la volonté de l'établissement, les vestiaires peuvent être accessibles à condition que la fréquence d'entretien soit augmentée. Les participants devraient pouvoir attendre leur séance dans les vestiaires et y laisser tout leur matériel. Le nombre de joueurs par vestiaire doit permettre la distanciation sociale.



Une attention particulière doit être mise sur les goulots d'étranglement (entrée et sortie du terrain, ou du complexe). Une entrée et une sortie différente doivent être prévues pour le terrain et le complexe lorsque cela est possible.

Club



Les joueurs, éducateurs, arbitres et personnel de soutien doivent se laver les mains dès leur arrivée au centre intérieur.



Un registre des présences est tenu par le club pour tous les participants.



Une période de transition de minimum 5 minutes doit être observée entre chaque groupe/séance pour éviter les croisements.



Le matériel manipulé par les joueurs doit être désinfecté.



Un responsable d'accueil doit pouvoir accueillir les participants à leur entrée au complexe.



La règle de distanciation doit être respectée en tout temps. Sauf pour les exercices où les contacts rapides sont nécessaires.



Les poignées de mains sont interdites.



Aucun joueur, éducateur, arbitre et personnel de soutien présentant des symptômes ne pourra accéder au centre intérieur. Il est de la responsabilité du superviseur « Horacio » de vérifier l'état des joueurs et éducateurs.



Les accès aux terrains devront être limités aux joueurs, éducateurs, arbitres et personnels de soutien. Le club se doit de respecter le nombre de personnes autorisées par personne sur un terrain (plateau) en tout temps (voir tableau page 4).

Spectateurs

Spectateurs *seulement si le complexe l'autorise*



Le port du masque est obligatoire lors des déplacements à l'intérieur du centre.



La règle de distanciation sociale doit être respectée en tout temps.

Note sur les rassemblements

(gouvernement du Québec)

Tout événement sportif (entraînement, partie ou compétition), qui se déroule à **l'intérieur ou à l'extérieur**, peut permettre **une assistance d'un maximum de 250 personnes (spectateurs)** en même temps par plateau sportif. Un événement qui se déroule sur des sites distincts, non-contigus, et pour lesquels des zones d'accès ou d'attente séparées sont utilisées, et qui limite un maximum de 250 personnes rassemblées sur chacun de ces sites, est permis.

Ces personnes doivent en tout temps respecter les directives gouvernementales au sujet de la distanciation physique de 2 mètres et du port du couvre-visage, le cas échéant.

Toutes les personnes qui pratiquent l'activité, performant ou travaillent lors de ces activités, comme les athlètes, les entraîneurs ou les bénévoles **sont exclus du calcul du 250**. Cependant, il en revient à l'organisateur ou à la fédération sportive d'édicter ce nombre afin de respecter les mesures sanitaires gouvernementales.

Protocole de match

AVANT



Les ballons de matchs doivent être désinfectés.



Les feuilles de matchs sont validées par l'arbitre.



Aucun joueur, éducateur, arbitre et personnel de soutien présentant des symptômes ne pourra participer aux matchs ou activités. Il est de la responsabilité de l'éducateur de vérifier l'état de ses joueurs.



Les joueurs, éducateurs, arbitres et personnel de soutien doivent se laver les mains dès leur arrivée au terrain et après l'échauffement.



La règle de distanciation doit être respectée en tout temps lors des protocoles d'avant match (sauf pour l'échauffement).

PENDANT



La règle de distanciation doit être respectée en tout temps pour les joueurs remplaçants et intervenants (sauf pour l'échauffement).



Chaque participant et intervenant (arbitre) se lavent les mains à la mi-temps.



Aucune célébration collective n'est permise.



Les ballons de match doivent être désinfectés à la mi-temps.



Les poignées de mains sont interdites.

APRÈS



La feuille de match est dûment remplie (seulement par l'arbitre) pour permettre d'identifier toutes les personnes présentes à l'événement.



Tous les joueurs, éducateurs, arbitres et personnel de soutien doivent se laver les mains et quitter le terrain dès la fin du match.

Protocole pour les déplacements

En tout temps



Pendant le déplacement, limiter vos arrêts aux besoins essentiels et assurez-vous de respecter les consignes de chaque lieu visité.



Restez à la maison si vous avez : fièvre, toux, fatigue, ou autres symptômes liés à la COVID-19.



Les déplacements devraient s'effectuer avec le moins de joueurs et personnel possible.

Transport en commun (autobus)



Assurez-vous de respecter les règles de la compagnie de transport*.



La règle de distanciation doit être respectée en tout temps.



Lavez-vous les mains avant d'entrer dans le transport.



Porter un masque en tout temps à l'intérieur du transport.



Aucun rassemblement à l'intérieur du transport. Limiter à une ou deux personnes (selon les règles émises par la compagnie de transport) par banc.

Covoiturage



Limiter le covoiturage à 2 foyers par voiture.



Porter un masque en tout temps à l'intérieur du transport.



Rester toujours avec les mêmes personnes chaque fois que vous faites du covoiturage.

Hébergement



Assurez-vous de connaître toutes les mesures et consignes de l'établissement que vous visiterez.

Questionnaire de pré-participation

Observations

1- Est-ce que le participant est habillé et prêt pour participer aux activités?



NON : Le participant doit se changer ailleurs que sur le terrain si le centre intérieur interdit l'accès aux vestiaires.

2- Est-ce que le participant démontre des symptômes liés à la COVID-19?



OUI : Le participant doit rapidement retourner à la maison.

3- Est-ce que le participant est sur la liste des présences et a rempli son questionnaire médical?



NON : Le participant ne peut pas participer à l'événement.

Autres éléments à valider avant que le participant n'accède au terrain

1- Le participant se lave les mains avant de rejoindre son groupe?



2- Le matériel du participant (bouteille, ballon, sac, etc.) est clairement identifié avec son nom.



3- Le participant respecte le sens de circulation et la distanciation sociale lors de ses déplacements sur les lieux de l'événement.



Questionnaire de pré-participation

1- Avez-vous des symptômes de la COVID-19 comme la fièvre, des douleurs musculaires, de la toux et des difficultés respiratoires?



NON : Passer à la question suivante.

OUI : Retournez immédiatement à la maison et contactez votre autorité régionale de la santé.

2- Avez-vous été en contact avec une personne ayant la COVID-19 dans les 14 derniers jours?



NON : Passer à la question suivante.

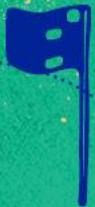
OUI : Retournez immédiatement à la maison et contactez votre autorité régionale de la santé.

Ressources supplémentaires





**SOCCER
QUEBEC**



soccerquebec.org | @soccerquebec

